

211C0195
FR0000054686-DIV17

16 février 2011

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

LVL MEDICAL GROUPE

(Euronext Paris)

L'Autorité des marchés financiers a été informée par la société LVL MEDICAL GROUPE des caractéristiques (i) d'un projet d'offre publique de rachat par la société de ses propres actions et (ii) d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR) que LVL MEDICAL GROUPE envisage de déposer, sous certaines conditions¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres LVL MEDICAL GROUPE sont applicables.

¹ Cf. communiqué diffusé le 15 février 2011 par la société LVL MEDICAL GROUPE.